

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d'enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

:

Badge attribué à : Edith Dumont

<https://www.cadre21.org/membres/dumoedit-csskamloup-gouv-qc-ca>

Date d'obtention : 2021-05-14 15:51:55

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens qu'il s'agit d'un partenariat entre l'école, la police et le DPCP afin de faire de la prévention et de sensibiliser les élèves à tout ce qui concerne l'autoexploitation juvénile. Mon rôle sera de faire l'évaluation de la situation par le biais de la trousse d'intervention Sexto et que je transmettrai ce que j'aurai consigné à notre policière scolaire au moment où il est indiqué dans l'aide-mémoire. Je retiens également que les interventions seront faites tant par le corps policier que le DPCP dans un délai plus que raisonnable et que la propagation des images et/ou vidéos sera limitée rapidement. Cela contribuera à ce qu'il y ait moins de conséquences tant physiques, sociales, psychologiques que légales chez les élèves.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Lorsque j'ai eu à être impliquée dans ce genre de situation, j'étais plus ou moins organisée. Je recueillais des renseignements qui me venaient en tête et qui m'apparaissaient pertinents à transmettre à notre policière scolaire, mais qui en réalité, n'étaient pas tous nécessaires. Je n'étais pas non plus structurée. Par exemple, je me questionnais entre autres sur quels élèves je devais rencontrer et jusqu'où mes interventions devaient s'arrêter. Maintenant, avec la trousse d'intervention Sexto, l'aide-mémoire et la grille d'évaluation me permettront d'être plus structurée et d'augmenter mon sentiment de confiance dans ma façon d'intervenir dans ce genre de situation,

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais faire attention à ne pas regarder le contenu que certains élèves veulent me montrer. Il m'est arrivé que des élèves retournent leur cellulaire vers moi pour me prouver par exemple qu'ils avaient bien reçu une telle photo d'un de leur camarade par exemple.